

Positionnement du CLCM face à la problématique du harcèlement

Depuis 2018, le CLCM a été ouvert tous les jours de janvier à fin juillet et de septembre à fin décembre. Les présences auprès de la population ont été renforcées : notre équipe est passée de 32 heures en 2017 à 44 heures de présence hebdomadaire avec l'arrivée du Blue Bus en novembre 2018, nouvel outil d'animation de proximité. Cela permet à l'équipe de créer davantage de liens, dans une perspective de prévention primaire et ainsi de faire émerger différents accompagnements de projets.

Cela permet aussi à l'équipe du CLCM d'être disponible pour les jeunes quelque soit les situations problématiques qu'il-elle-s peuvent rencontrer. Les jeunes nous racontent ce qu'il-elle-s vivent, et nous sommes souvent une première écoute. Il-elle-s abordent différents sujets qui les touchent ou les préoccupent : certaines situations parentales, la société, l'usage et l'abus de substances psychotropes, la consommation d'alcool, les conduites à risque, la sexualité, le genre, mais aussi la violence et le harcèlement sexuel.

Grâce à la présence des professionnel-le-s que ce soit à l'*Accueil libre* au CLCM, dans la rue ou dans les quartiers (*Présences et accueils décentralisés,*) nous pouvons observer et repérer des situations problématiques quelles qu'elles soient, de même que certains comportements déviants. Aux projets d'animation s'ajoutent le travail de proximité de l'éducateur social et l'éducatrice sociale du CLCM qui sont principalement disponibles et à l'écoute hors du cadre institutionnel ou familial, ce qui leur permet une attention particulière face à des situations complexes ou difficiles.

Suite à ces observations, les travailleurs sociaux et travailleuses sociales du CLCM décident de proposer des *Activités et projets accompagnés*, un projet d'*Accompagnement individuel, collectif ou familial* ou d'orienter les personnes vers d'autres services spécifiques selon les besoins rencontrés. C'est dans ce contexte qu'est né par exemple le projet ELLE qui a conduit de jeunes filles à réaliser un court-métrage sur le harcèlement en tout genre primé au Festival Suisse Ciné Jeunesse. Il arrive également que les projets émergent directement des jeunes.

Que ce soit au Centre de Loisirs et Culture, qui permet une expérimentation sociale, ou hors murs, les professionnel-le-s mettent en place un accompagnement socioéducatif attentif aux réalités actuelles.

Le premier Forum des jeunes qui a eu lieu le vendredi 5 avril 2019, illustre également le travail de l'équipe du CLCM auprès de la jeunesse. Le CLCM joue ainsi régulièrement un rôle d'interface entre les jeunes et la commune de Martigny. 71 jeunes (dont 43 filles et 28 garçons) ont participé au forum. Ils venaient majoritairement de Martigny ou fréquentaient régulièrement la ville. Dans ce cadre, il-elle-s ont pu partager leurs préoccupations, idées ou besoins tout en amenant des pistes concrètes aux problématiques abordées.

Le sujet du harcèlement est ressorti lors de ce Forum. Ce thème les préoccupe et il-elle-s le constatent principalement dans le milieu scolaire.

La thématique du harcèlement de rue, phénomène de société devenu central ces dernières années, est donc également une préoccupation de l'équipe du CLCM qui se montre attentive à ses diverses manifestations. Si nous n'avons pas mis en place de projets spécifiques pour aborder cette problématique, nous agissons en amont par les différentes *Présences* sur le territoire (au Centre de Loisirs et Culture, en ville et dans les quartiers de Martigny), par des *Accompagnements individuels ou collectifs*.

Pour vous donner une vision plus complète et concrète de notre engagement quotidien, vous trouverez en annexe les différents axes abordés ci-dessus, comportant un bref descriptif ainsi que leurs

objectifs spécifiques. Nous espérons que ce document vous permette d'appréhender la diversité de nos moyens d'action face à la problématique du harcèlement et face à toutes autres problématiques.

Martigny, le 20 mai 2019

Pour le Centre de Loisirs
et Culture de Martigny

Steve Chambovey

Annexe

L'Accueil libre

En faveur des jeunes de 12 à 16 ans

Les professionnel-le-s du CLCM organisent des moments d'*Accueil libre* pour les 12 – 16 ans. Ce lieu accueillant permet à certain-e-s jeunes d'avoir un espace qui leur est dédié. Un-e professionnel-le du travail social y assure une présence dans un cadre structuré et sécurisé.

Cet espace-temps a comme fonction d'être un lieu « de socialisation intermédiaire [...] entre la rue et ses pratiques [...] et certaines filières scolaires, certaines associations, ou plus généralement le monde économique » (Wicht, 2013, p. 14). Les jeunes se rencontrent entre pairs pendant ces périodes accessibles et disponibles en dehors du cadre scolaire, professionnel ou familial.

Nous avons observé ces quinze dernières années que les populations fréquentant *l'Accueil libre* sont régulièrement considérées comme des minorités, des populations plus fragiles, menacées (jeunes issu-e-s de l'immigration, en rupture scolaire ou professionnelle, jeunes en marge, etc.), voire « menaçantes », stéréotypées comme déviantes. Ces jeunes ont des besoins spécifiques comme la recherche d'un cadre rassurant et structurant, être entendu-e-s, reconnu-e-s et valorisé-e-s ainsi que d'avoir le droit à l'expression.

Les objectifs de l'Accueil libre

- Ouvrir un espace, un lieu accueillant ouvert à tou-te-s.
- Offrir un espace de socialisation permettant aux jeunes d'expérimenter les règles du vivre-ensemble et de la cohabitation.
- Mettre en place un espace d'expérimentations sociales et d'émancipation.
- Permettre la rencontre avec un-e adulte en dehors du cadre familial.

Proposer les compétences professionnelles du secteur à un éventuel développement de projet.

Les Présences et accueils décentralisés

En faveur des jeunes de 12 à 20 ans

Les *Présences et accueils décentralisés* regroupent tous les moments formels ou informels durant lesquels les professionnel-le-s sont en lien avec des jeunes en dehors du CLCM (stade, préaux, parcs, commerces, cycle d'orientation, quartier de la Ville, etc.). L'équipe se rend disponible et accessible pour les jeunes de Martigny de 12 à 20 ans.

Ce projet se fonde sur deux axes : le premier correspond à la présence de l'équipe d'animation dans un espace fréquenté par les jeunes ; le second à un espace d'accueil extramuros mis sur pied par les professionnel-le-s.

Les objectifs des Présences et accueils décentralisés

- Favoriser les rencontres entre l'équipe d'ASC et les jeunes.
- Faire connaître l'équipe d'animation aux jeunes ne fréquentant pas *l'Accueil libre* à la villa des Vorziers.
- Permettre la rencontre avec un-e adulte en dehors du cadre familial.

Les Activités et projets accompagnés

En faveur des jeunes de 12 à 25 ans

Les animateur·rice·s du CLCM promeuvent des actions collectives favorisant la participation des partenaires et bénéficiaires âgé·e·s de 12 à 25 ans. La possibilité donnée à ces jeunes d'avoir un rôle d'acteur·trice d'un projet revêt une place importante dans l'approche de l'équipe d'animation, mais elle n'est pas une fin en soi.

En ce sens, les *Activités et projets accompagnés* peuvent être plus ou moins participatifs et/ou coconstruits. L'équipe d'animation peut alors orienter l'action selon des objectifs spécifiques variés : créer une opportunité de rencontre, transmettre des valeurs, consolider des liens entre jeunes et professionnel·le·s ou entre des jeunes, créer une activité pour répondre à un besoin observé, fonder des bases pour une éventuelle future dynamique participative ou accompagner un groupe ayant formulé une demande spécifique.

Dans tous les cas, les *Activités et projets accompagnés* visent à « développer la communication sociale, la liberté d'expression, la prise de parole, l'échange, le dialogue, la relation, l'interaction, vers une communauté à reconstruire [...] en amenant une conception valorisante de la position d'acteur de l'individu en société, un véritable travail de prévention créant les conditions pour la réalisation de possibilité physique et intellectuelle pour toute personne dans un processus organisationnel horizontal » (Gillet, 1995, p. 45).

Les objectifs des *Activités et projets accompagnés*

- Permettre aux jeunes de participer à des actions récréatives en groupe en valorisant la notion de plaisir.
- Favoriser la rencontre entre les jeunes.
- Susciter de l'intérêt pour l'engagement en faveur des autres.
- Proposer les compétences professionnelles de l'équipe d'animation à un éventuel développement de projet.
- Ouvrir un espace de discussions, d'expérimentations, où chacun·e peut donner son avis et occuper une place dans un groupe.
- Permettre le développement de compétences techniques et sociales.
- Adapter le projet et/ou le niveau de participation en fonction de l'autonomie et des compétences des jeunes pour éviter les risques de démobilité et/ou de dévalorisation.

L'Accompagnement individuel

En faveur des enfants et des jeunes de 6 à 25 ans

L'Accompagnement individuel découle de la présence dans la rue et du travail de réseau. L'éducateur et l'éducatrice social·e peuvent agir directement sur l'exclusion, intervenir sur les souffrances, les besoins des jeunes.

Le travail est centré principalement sur les compétences du·de la jeune. Il s'agit de l'accompagner vers son autonomie, afin qu'il·elle prenne conscience de ses forces et faiblesses dans le but de mobiliser ses ressources pour régler certaines situations plus ou moins difficiles.

L'éducateur et l'éducatrice social·e sont aussi là pour lui apporter un soutien, une écoute, un coup de pouce sur des éléments factuels (rédaction de lettre, CV, établissement d'un budget, etc.) ou des conseils, dans le non-jugement. Il·elle peuvent également l'informer des prestations fournies par les partenaires du réseau et les orienter si besoin vers elles·eux.

L'Accompagnement familial

En faveur des familles

Il arrive que l'éducateur ou l'éducatrice soit amené-e à intervenir auprès des familles. Le but de ce soutien est de permettre aux parents de reprendre confiance dans leur rôle parental. Il s'agit alors de leur donner (montrer) des outils afin qu'ils acquièrent et développent d'autres stratégies éducatives, dans le but de maintenir autant que possible l'enfant au sein de sa famille. L'éducateur ou l'éducatrice peut aussi être amené-e à jouer un rôle de médiateur-riche au sein d'une famille, généralement entre l'adolescent-e et ses parents, lors de crises importantes.

L'Accompagnement collectif

En faveur de la collectivité

L'éducateur et l'éducatrice hors-murs doivent être un-e observateur-riche à plusieurs niveaux : quartier, ville, problématique jeunesse générale. Suite à ses observations, un des axes de travail de l'éducateur et de l'éducatrice hors-murs est de proposer ou de mettre sur pied un projet pouvant répondre à ces problématiques. Il s'agit là d'un travail collectif, voire communautaire. Il-elle peut être amené-e à jouer un rôle de médiateur-riche entre des groupes de citoyen-ne-s.

L'éducateur et l'éducatrice hors-murs témoignent des difficultés et des problématiques rencontrées par le public cible auprès des autorités, afin d'apporter des améliorations profondes en vue d'un meilleur vivre-ensemble. L'éducateur et l'éducatrice hors-murs sont aussi responsables d'expliquer à leur public cible la réalité des systèmes dans lesquels celui-ci évolue (système social, familial, politique, etc.)